

FAÇADES A OSSATURE BOIS DE SA CONCEPTION A SA MISE EN OEUVRE

Mardi 3 juin 2025 à Montpellier (34)
*** Formation proposée en présentiel***



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> Prérequis : aucun



OBJECTIFS :

- Identifier les différentes solutions constructives de façades ossature bois sur les supports admissibles
- Respecter les contraintes de mise en œuvre de ce système
- Critères de justification à prendre en compte pour la conception des façades



PROGRAMME :

1 - Appréhender les enjeux de l'intégration de façades ossature bois (FOB)

2 - Prendre en compte la structure primaire pour pouvoir concevoir des FOB pertinentes et appréhender les impacts sur le levage

3 - Intégration des menuiseries extérieures dans les FOB

4 - Ouvrages extérieurs rapportés sur FOB

5 - Documents à produire en phase préparation

6 - Connaître l'ensemble des fonctions des FOB pour pouvoir justifier des techniques non courantes

7 - Garantir la pérennité des fonctions et identifier les points sensibles

8 - Sécurité incendie : particularités des FOB

 **FORMATEUR** : François Brillard, responsable du Pôle National bois et matériaux biosourcés
Compétences : Construction Bois-paille, Calculs à l'Eurocode 5, pathologie des structures bois et métal, comportement au feu des structures, comportement sismique des structures, dimensionnement des assemblages bois
● **Formation initiale** : Ingénieur - ENSTIB

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le 19 mai 2025**

Prix :

295 € HT soit 354 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois

375 € HT soit 450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Adhérez

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire).**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation.**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires.**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Visioconférence
- Vidéoprojecteur
- Base documentaire

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Questionnaires
- Exemples et analyses de solutions



Plus de renseignements : *Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -*

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org -

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent Handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Façades ossature bois

Mardi 3 juin 2025 à Montpellier (34)

Date limite d'inscription le 19 mai 2025

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

participera à la formation le 3 juin 2024

354 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

oui

non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez vous la subrogation de paiement à votre OPCO :

oui

non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

oui

non

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES

Fibois Occitanie est membre de :

